

Bonjour,

Caution Crédit différé

Par zxmanu , le 18/12/2019 à 10:24	
Bonjour,	
Je suis cautionnaire avec mon ex-compagne d'un credit différé, elle souhaite me faire signer un avenant afin de réduire la durée de 5 à 3 ans (le remboursement commencerait maintenant).	
Y a t'il un texte qui me permette de sortir de mon engagement de caution grace a cet avenant ?	
Merci d'avance.	
Cordialement.	
	_
Par youris , le 18/12/2019 à 10:52	
Par youris , le 18/12/2019 à 10:52 bonjour,	
bonjour, si vous enlevez votre caution, l'organisme de crédit qui perd une garantie, risque ne pas être	
bonjour, si vous enlevez votre caution, l'organisme de crédit qui perd une garantie, risque ne pas être d'accord et de refuser la modification	
bonjour, si vous enlevez votre caution, l'organisme de crédit qui perd une garantie, risque ne pas être d'accord et de refuser la modification mais je ne suis pas certain qu'un avenant puisse vous permettre de retirer votre garantie.	
bonjour, si vous enlevez votre caution, l'organisme de crédit qui perd une garantie, risque ne pas être d'accord et de refuser la modification mais je ne suis pas certain qu'un avenant puisse vous permettre de retirer votre garantie. posez la question à l'organisme de crédit.	

de crédit et ne l'engage donc pas				